

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3113-MARDI 9 JANVIER 2018

DIPLOMATIE

L'Arabie Saoudite
et le Congo évoquent
la lutte contre le terrorisme

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Ben Ahmed al-Jubeir, reçu en audience, le 8 janvier à Brazzaville, a évoqué avec le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, l'option de voir les émissaires de

son pays, du Congo et de l'Europe se mettre ensemble pour trouver une solution à la crise libyenne. Le diplomate a également indiqué que l'Arabie Saoudite est disposée à coopérer avec le Congo dans les domaines du pétrole

et du commerce et souligné en même temps qu'en raison des menaces liées au terrorisme international, Riyad contribue à la force G-5 Sahel, en vue de stabiliser la situation dans cette partie de l'Afrique. *Page 16*



Réception de la délégation saoudienne par le président Denis Sassou N'Gusso

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les enseignants absents

En dépit de la suspension de la grève et la reprise des activités annoncée à compter du 8 janvier par les syndicalistes de l'université Marien- Ngouabi, les enseignants n'ont pas répondu à l'appel dans les onze établissements que compte l'unique université publique du Congo. Réunis en assemblée générale le 6 janvier, les syndicalistes exigeaient, malgré l'avis de suspension de la grève, le paiement d'un mois de salaire toutes les fois que les fonctionnaires sont payés. Ils donnaient également mandat à leur coordination de poursuivre les négociations avec le gouvernement, en vue de la signature d'un protocole d'accord devant encadrer les revendications syndicales non encore satisfaites, courant janvier. *Page 5*



Des étudiants errant dans la cour de Bayardelle

MUSIQUE

Doudou Copa en délicatesse
avec la justice française

Le musicien congolais, Doudou Copa de « Mi Amor » est retenu en France pour des ennuis avec la justice de ce pays. Sans trop donner les détails sur les motifs de la décision de cette justice qui date de 2010, le patron de

l'orchestre éponyme se dit confiant et a annoncé le report de la sortie de son maxi single « Sentimental » pour se mettre à la disposition des juges. « *Que me reproche-t-on ?* », s'interroge l'artiste sur la toile et de répondre lui-même : « *De ne pas avoir honoré des rendez-vous auprès des juges de la région lyonnaise où j'ai établi ma nouvelle résidence depuis ladite décision de justice.* » *Page 9*



Éditorial

Pédagogie

Page 2

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

La maison militaire
dissoute

Un décret du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, daté du 3 janvier 2018, prononce la dissolution de la maison militaire dont dépendaient jusque-là certaines structures rattachées au cabinet du chef de l'Etat. Il décide aussi du redéploiement des personnels, matériels, de la documentation, des équipements et des infrastructures qui relevaient naguère de ces structures.

Suivant le même décret, la direction générale de la sécurité présidentielle, la garde républicaine, la grande chancellerie des ordres nationaux (structures dites opérationnelles) sont désormais placées sous l'autorité directe du président de la République. *Page 3*

CHAN MAROC 2018

Liste des 23 Diables rouges
retenus pour la compétition

Les Diables rouges à l'entraînement à Rabat

Le sélectionneur des Diables rouges locaux, Barthélemy Ngatsono, dont les poulains livrent ce mardi à Rabat une rencontre amicale avec la sélection ougandaise, compte sur un bloc de 23 joueurs. La liste a été publiée le 4 janvier, avant leur départ pour le Maroc où ils participeront, dans le groupe D, au Championnat d'Afrique des

nations (Chan). Par ailleurs, du côté de la fédération congolaise de handball, 19 handballeurs évoluant au Congo et à l'étranger sont retenus par leur staff technique pour représenter le Congo à la 23^e Coupe d'Afrique des nations seniors en version masculine, prévue du 17 au 22 janvier à Libreville, au Gabon. *Page 10*

ÉDITORIAL

Pédagogie

La période des vœux étant passée, comment le gouvernement de Clément Mouamba va-t-il s'y prendre pour traduire en actes les instructions qui lui ont été données par la plus haute autorité de l'Etat, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso ? Cette question nombre de citoyens, mais aussi d'observateurs de la scène congolaise se la posent aujourd'hui alors que débute effectivement l'année 2018. Et tous attendent, espèrent, que des réponses précises y seront apportées rapidement.

Le problème de la remise en ordre de la gouvernance et du redressement des finances publiques étant posé depuis des mois, il est certain que, dans les coulisses du pouvoir, des plans concrets, précis, détaillés ont été définis et ne tarderont pas à être adoptés officiellement, ouvrant la voie à la vague sans précédent de réformes qui, elle-même, permettra de résoudre les problèmes auxquels nous sommes présentement confrontés. Mais pour que cette vague produise sans délai les effets attendus, il est indispensable qu'elle soit accompagnée, dès à présent, par une campagne d'explications qui permette à chacun d'en comprendre la portée immédiate et lointaine.

L'opinion publique congolaise a clairement démontré ces dernières semaines qu'elle fait confiance au chef de l'Etat et au gouvernement. Loin de se révolter contre la politique d'austérité qui était annoncée, elle a manifesté sa volonté d'accompagner le processus qui doit permettre à notre pays de se redresser. Il faut donc la conforter en précisant point par point quels progrès, quelles avancées économiques et sociales sortiront du plan mis au point pour y parvenir dans un délai raisonnable.

Si ce travail est accompli dans le temps imparti, la mobilisation de la société civile accélèrera sans aucun doute le rebond qui se dessine. Et c'est pourquoi, nous semble-t-il, un véritable effort de pédagogie doit accompagner la mise en œuvre des dispositions que l'Etat s'appête à rendre publiques.

Jamais l'information et la communication intérieures n'ont été aussi importantes pour le Congo et pour les Congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

ARRIÉRÉS DE SALAIRE

Les conseils départementaux et municipaux sollicitent l'arbitrage du Sénat

Le collectif des présidents des conseils municipaux et départementaux du Congo a rencontré, le 8 janvier, le président du Sénat, Pierre Ngolo, pour solliciter son implication personnelle afin que les treize mois de salaires qui leur sont dus soient soldés dans les délais raisonnables.

Dans sa déclaration, le collectif des présidents des Conseils municipaux et départementaux du Congo dit avoir fait recours au Sénat, du fait qu'il fait partie des institutions élues par les représentants des collectivités locales, notamment les conseillers.

Le collectif a affirmé n'avoir plus reçu, depuis plus d'une année, leurs crédits de fonctionnement prévus dans le cadre du contrat Etat-département signé avec le gouvernement. Un désagrément causé par la crise économique et financière qui continue de plomber l'économie du pays.

Pour fonctionner, ont soutenu les présidents des conseils, les collectivités locales éprouvent d'énormes difficultés par manque de financement. En premier, elles deviennent incapables de solder leurs dettes auprès des caisses de sécurité sociale et envers les fournisseurs. Le personnel cumule à ce jour treize mois d'arriérés de salaire. « Alors que le chef de l'Etat prescrit de payer tout le monde au mois de décembre, aujourd'hui, force est de constater que les collectivités locales n'ont pas eu de dotation et le personnel



Pierre Ngolo s'entretenant avec les présidents des conseils départementaux et municipaux (Adiac)

croupit sans salaire depuis treize mois au moins », relève cette déclaration lue par Fabien Bakoté, président du conseil départemental de la Likouala, porte-parole de ce collectif.

Le ministère des Finances indexé

Le collectif des présidents des Conseils municipaux et départementaux sollicite l'intervention personnelle du président du Sénat, afin que ce problème soit résolu. Il accuse cependant le ministère des Finances d'être à l'origine du désarroi qui, selon lui, ne veut pas décaisser leurs crédits. « *Devant une telle situation préoccupante, les présidents des Conseils ne savent plus à quel saint se vouer; tant il est vrai que le ministre de l'Intérieur n'est pas écouté par son homologue des finances* », affirment-ils dans leur déclaration. En conséquence, ce collectif a prié le président du Sénat de contacter en urgence le chef

de l'Etat, afin qu'il enjoint le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, pour que cette situation soit décomptée dans les plus brefs délais. Pour régler définitivement cette question, ce collectif suggère au gouvernement de verser une partie des dotations au titre de l'année 2017 au plus vite, afin de leur permettre de payer le salaire du personnel ; d'inscrire au budget 2018 des dotations prévues dans la loi et de veiller au décaissement des fonds. Il propose aussi la création d'un chapitre de budget de transfert spécifique aux collectivités locales au budget de l'Etat, ainsi que l'organisation d'un forum sur la décentralisation sous le patronage du président de la République.

Prenant la parole à son tour, le président du Sénat a dit avoir pris acte de leurs doléances et a pris l'engagement de les transmettre à qui de droit.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT

Dissolution de la maison militaire du président de la République

Un décret du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, daté du 3 janvier 2018, prononce la dissolution de la maison militaire dont dépendaient jusque-là certaines structures rattachées au cabinet du chef de l'Etat. Il décide aussi du redéploiement des personnels, matériels, de la documentation, des équipements et des infrastructures qui relevaient naguère de ces structures.

Suivant le même décret, la direction générale de la sécurité présidentielle, la garde républicaine, la grande chancellerie des ordres nationaux (structures dites opérationnelles) sont désormais placées sous l'autorité directe du président de la République.

Sont réintégrés à leurs hauts commandements d'origine, poursuit le décret, les personnels de la force publique qui composaient le cabinet du chef de la maison militaire du président de la République, la direction de la défense et de la sécurité, la direction de la logistique et des infrastructures, la direction de la documentation, la direction de la sécurité militaire, la direction des transmissions, la direction des ressources humaines, la direction de l'administration et des finances.

Autres précisions : la double tutelle des personnels de la force publique évoluant au sein des administrations et services civils de la présidence de la République. Le décret stipule, en effet, que ces personnels sont gérés administrativement par leurs utilisateurs et techniquement par les commandements de leurs corps d'origine, tandis que les matériels, la documentation, les équipements et les infrastructures ayant appartenu aux structures de la maison militaire sont, souligne le décret, « réservés pour emploi à l'état-major particulier du président de la République ».

Enfin, le décret charge le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, de « prendre toutes les dispositions administratives et techniques nécessaires relatives » à son application. Pour rappel, la maison militaire du président de la République fut créée par décret, le 4 novembre 1997, et réorganisée en avril 2003.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo et les partenaires esquissent des solutions durables

Le gouvernement a lancé, le 8 janvier à Brazzaville, l'étude sur la revue stratégique du défi « faim zéro », suivant l'Objectif de développement durable 2 (ODD2).

L'atelier de deux jours regroupant quelque quarante experts et points focaux venus essentiellement de la République démocratique du

tionnelle, afin de définir les écarts en termes de politiques et d'interventions à mener a priori pour atteindre le défi « faim zéro » d'ici à 2030.

Malgré les énormes atouts agricoles dont il dispose pour nourrir sa population, le Congo présente des chiffres inquiétants en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'après une étude officielle,



Les participants à l'ouverture de l'atelier

Congo, de l'Afrique du Sud et de l'Italie, va essayer de passer au peigne fin toutes les questions relatives au développement agricole, à l'économie, la santé et la nutrition en République du Congo.

L'étude sur la revue stratégique «faim zéro», lancée ce 8 janvier, a précisé le représentant résident du Programme alimentaire mondial au Congo, Jean Martin Bauer, vise à établir un diagnostic « complet » de la situation alimentaire et nutri-

14,2% de la population souffre de la malnutrition ; 8% des enfants de moins de cinq ans souffrent de la malnutrition aigüe et 21% d'entre eux subissent la malnutrition chronique. Face à ce tableau sombre, le gouvernement se montre résolument engagé à renverser la courbe. Pour la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, cette lutte implique des actions en faveur de l'éducation et contre la pauvreté.

« (...) Outre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'étude doit aussi faire ressortir les défis des secteurs de l'éducation, de la protection sociale, de la résilience des communautés, du genre et de l'environnement, tant la problématique de la faim compromet dans sa non-résolution les progrès escomptés dans tous les domaines socio-économiques », a souhaité la ministre Ingrid Olga Ebouka-Babakas.

Elle a, par ailleurs, exhorté les partenaires techniques et financiers du pays à se mobiliser, parmi lesquels le Programme alimentaire mondial, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé...

Les agences onusiennes sont toujours disposées à accompagner les autorités congolaises dans la recherche du bien-être de la population, a rassuré le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohe-meng-Boamah. Il a ensuite insisté sur la diversification de l'économie, la lutte contre la vie chère et la pauvreté.

Signalons que les prochaines étapes avant la publication de la revue stratégique du défi « faim zéro » de l'ODD2 seraient la préparation de la revue des politiques et programmes concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, puis la présentation de l'analyse des insuffisances ou des lacunes dans les réponses contre l'insécurité alimentaire, ainsi que les recommandations.

Fiacre Kombo

STATISTIQUES

Bientôt de nouvelles données sur la démographie et la santé au congo

L'Institut national de la statistique (INS) lancera, dans un futur proche, la troisième enquête démographique et de santé (sida et paludisme) de la République du Congo, afin de produire des données fiables et actualisées, utiles à la prise de décisions.

Prélude à l'investigation qui bénéficiera de l'appui technique des experts d'ICF International, l'INS a organisé, du 5 au 6 janvier à Brazzaville, grâce à l'aide financière du Projet de renforcement de capacités en statistique, un atelier d'harmonisation des points de vue.

« La combinaison de ces enquêtes vise à minimiser les coûts en matière de production statistique et fournir aux décideurs une gamme élargie d'indicateurs sociodémographiques et sanitaires permettant d'élaborer et de suivre objectivement la politique de

santé », a souligné le directeur de l'INS, Gabriel Batsanga.

Il a, par ailleurs, relevé que les indicateurs qui seront issus de cette importante investigation combleront, sans doute, les besoins sans cesse croissants et diversifiés en informations statistiques de qualité, indispensables au gouvernement.

Notons que pour raccourcir le calendrier de l'enquête (exécution simultanée de la collecte et la saisie des données par les agents de terrain) et disposer rapidement des résultats, la collecte des données pourrait être réalisée à l'aide des tablettes PC (système d'interview assisté par ordinateur), indique le communiqué de presse relatif à cette enquête.

Depuis janvier 2016, le monde a officiellement lancé le Programme 2030 pour le développement durable, un plan d'action transformateur fondé sur dix-sept Objectifs de développement durable (ODD). Celui-ci a pour



Les travaux préparatoires à l'enquête sur la collecte des données

but d'aborder les défis urgents et mondiaux des quinze prochaines années. Le passage des Objectifs de millénaire pour le développe-

ment (OMD) aux ODD nécessite la production des données pour renseigner les nouveaux indicateurs et d'actualiser ceux des

OMD maintenus dans les ODD. La dernière enquête démographique du Congo remonte de 2012.

Lopelle Mboussa Gassia



PREMIERE APPLICATION DU SYSCOHADA REVISE.

Le système comptable OHADA a été revu de façon profonde, entraînant ainsi plusieurs retraitements comptables et la modification des états financiers du système normal. Toute entreprise quel que soit son secteur d'activités, est soumise aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé et doit par conséquent, mettre en place, pour son propre usage et pour l'information externe, une comptabilité générale conformément audit Acte Uniforme.

A cet effet, grâce à son expertise et son savoir-faire, EXCO CACOGES membre des réseaux EXCO et KRESTON International, organise des sessions de formation et d'accompagnement afin de vous aider à réussir cette migration.

Formation au grand public :

- du 16 au 18 janvier 2018 à Brazzaville ;
- du 22 au 24 janvier 2018 à Pointe-Noire.

Formation sur mesure avec accompagnement à la migration (selon le secteur d'activités et les problématiques de l'entreprise participante). Date à convenir de commun accord.

Assistance à la révision de la comptabilité à partir du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Nous produirons des reportings à l'endroit de la direction financière après analyse de la comptabilité de chaque mois.

Assistance à la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 et/ou à la présentation du bilan de clôture au 31 décembre 2018.

Pour tout contact : serge.akamandeli@cacoges.cg Tél : 06 510 64 91 / 05 540 47 75

Bureau : cacoges@gmail.com Tél : 06 989 06 06



IMMOBILIER À VENDRE

Appartement 60m² Paris-Carré d'or-Champs Elysées-Balcon. Soleil. Traversant - 5^e étage immeuble Haussmannien.

Téléphone : 06 823 20 03

NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, agent des Dépêches de Brazzaville, Albert Mbon, juge à la Cour suprême, Ferdin Gantsio et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère et mère, Véronique Ngala Ossebi Oyiba, survenu le 3 janvier 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 28 de la rue de la Victoire à Nkombo, derrière le CNRTV, référence : marché de Nkombo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

Nestor N'Gampoula, agent aux Dépêches de Brazzaville, Ibara Mireille et la famille Elenga (Francis, Georgette, Melissa, Michaud) ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de Laurentine Elenga, survenu le 31 décembre 2017 à Brazzaville.

La veillée se tient à la rue Tsinguidi n°7, quartier La Base (secteur Eglise catholique Sainte-Rita). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LE BNETD

Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement de la Côte d'Ivoire (BNETD), recherche des experts internationaux expérimentés pour renforcer ses équipes projets dans les pays suivants de l'Afrique de l'Ouest et Centrale:

- La République de la Guinée
- La Guinée-Bissau
- Le Burkina-Faso
- La Mauritanie
- Le Sénégal
- Le Mali
- Le Niger
- Le Tchad
- Le Bénin
- Le Togo
- Le Cameroun
- La République du Congo
- La République Démocratique du Congo
- Le Gabon
- La Guinée Equatoriale
- La République Centrafricaine

1. Leur mission consistera à :

- appuyer les équipes du BNETD dans la mise en œuvre des projets locaux ;
- assurer le suivi-évaluation des projets sous la supervision des experts du BNETD ;
- rédiger les rapports techniques de mission.

2. Les domaines à couvrir concernent :

Bâtiment et Travaux Publics – Mines et Energies – Environnement et Ressources Naturelles – Informatique – Transport – Etudes Economiques et Financières – Agriculture et Développement Rural – Architecture – Pay-sagiste – Urbanisme – Télédétection – Sociologie – Géodésie – Cartographie etc. ...

3. Les candidats retenus interviendront de manière active dans leur domaine de compétence. Ils seront chargés de réaliser les activités suivantes :

- Assistance et conseil- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Développement et montage de projets
- Evaluation socioéconomique de projets
- Conduite et gestion des projets
- Gestion des risques de projets
- Etudes techniques – Maîtrise d'œuvre de conception
- Etudes de programmation
- Etudes de conception technique
- Consultance
- Suivi et contrôle – Maîtrise d'œuvre d'exécution de projets
- Planification, organisation, ordonnancement
- Supervision et contrôle des travaux
- Gestion de la qualité
- Reporting technique.

4. Les consultants intéressés, en particulier les Techniciens supérieurs, les Ingénieurs et Docteurs ayant au moins respectivement comme années d'expérience 5 ans, 7 ans et 10 ans, devront fournir les pièces suivantes :

Curriculum Vitae (CV) – Lettre de motivation – copie certifiée des diplômes – copie de la Carte Nationale d'Identité à l'adresse suivante : sollicitations-ddi@bnetd.ci

Pour toutes informations complémentaires, contacter le Département Développement International du BNETD au : + 225 22 48 34 00 poste 3750.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Des étudiants errent dans la cour de Bayardelle

L'appel à la reprise des cours, lancé le 6 janvier par les syndicalistes, n'a pas été suivi d'effet dans plusieurs établissements de l'almamater le premier jour, par manque d'enseignants.

Réunis en assemblée générale le 6 janvier au complexe Bayardelle, les syndicalistes de l'université Marien-Ngouabi avaient décidé, entre autres, de la suspension de la grève et appelaient l'ensemble des agents à la reprise effective du travail à compter du 8 janvier. Ils exigeaient, par la même occasion, le paiement d'un mois de salaire toutes les fois que les fonctionnaires sont payés.

L'assemblée générale des syndicalistes donnait également mandat à sa coordination de poursuivre les négociations, en vue de la signature d'un protocole d'accord devant encadrer les revendications syndicales non encore satisfaites, courant janvier. D'après leur déclaration, de trois mois de salaire impayés au déclenchement de la grève, le 1er septembre, le nombre est actuellement passé à quatre mois. De plus, les heures complémentaires, de

surveillance, d'encadrement des thèses et mémoires dues sont de 50% pour l'année 2015-2016 et de 100% pour 2016-2017.

S'agissant de la reprise, la réalité sur le terrain a été tout autre lors de la première journée, dans la quasi-totalité des onze établissements que compte l'unique université de Brazzaville. « Nous avons fait la ronde des salles de classe qui sont vides : aucun enseignant mais des étudiants sont présents. Nous nous sommes rapprochés des chefs de département et du vice-doyen pour conduite à tenir, mais ces derniers nous ont évoqué l'absence des enseignants qui seraient en vacances », a expliqué le président du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) à la Faculté des lettres et sciences humaines, Prince Bayounga.

Étudiant en licence III (psychologie), ce jeune homme qui a passé pratiquement quatre mois à la maison à cause de la grève des enseignants ne pense qu'à son avenir. Selon lui, les travailleurs n'ont plus de raison pour rester à la maison puisqu'ils ont été payés. « Nous



Des étudiants dans l'enceinte de Bayardelle/Adiac

avons encore un semestre qu'on doit organiser et des devoirs à faire », s'est plaint Prince Bayounga.

Les étudiants réclament le paiement de la bourse

Après avoir passé une année civile 2017 sans bourse, les étudiants, de leur côté, demandent aux autorités compétentes de leur payer afin que le programme établi par l'Intersyndicale soit respecté.

« Nous avons fait toujours preuve de patience, ce n'est pas facile, surtout pour nos amis qui sont dans des cam-

pus ainsi que ceux qui louent des maisons grâce à l'argent de la bourse. C'est dommage, toute une année, on n'a pas payé, certains étudiants sont mêmes répartis pour le village car ne pouvant plus supporter les charges », a regretté le responsable du Meec.

Dans la foulée de l'annonce de la reprise des activités à l'université Marien-Ngouabi, une rumeur circule sur la toile faisant état du paiement, cette semaine, de la bourse aux étudiants. « Nous avons reçu la rumeur faisant état du paiement de la bourse dès le

9 janvier, mais cela reste encore à confirmer, parce que nous constatons qu'il y a un silence absolu. Les listes ne sont pas mises à notre disposition », s'impatiente Clyd Arnaud Koundzi, étudiant en licence II philosophie.

Les concours d'entrée dans les établissements universitaires avant la fin du mois

La direction rectoriale a, quant à elle, rendu public le calendrier du déroulement des épreuves des concours d'entrée dans les établissements de l'université Marien-Ngouabi, au titre de l'année académique 2017-2018. En effet, ces concours qui se dérouleront du 11 au 26 janvier concernent la Faculté des sciences de la santé, l'Ecole normale supérieure d'agronomie et de foresterie, l'Ecole normale supérieure polytechnique, l'Ecole normale supérieure, l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive, l'Institut supérieur de gestion et l'Ecole nationale d'administration et de magistrature. Ainsi, la date limite de dépôt de dossiers, pour les retardataires, est fixée au 9 janvier.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0011MSP/CHUBIDG/CGMP

« Fourniture des équipements de laboratoire, des réactifs et de la Maintenance des équipements du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville »

1. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville se propose au titre du Contrat de Partenariat Public Privé, de recruter des sociétés chargées d'assurer la fourniture en leasing des équipements de laboratoire, de réparer les équipements en panne, de fournir les réactifs et autres consommables de laboratoire et de procéder à la maintenance de l'ensemble des équipements.

2. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville entend sélectionner les sociétés en vue de l'exécution de ces missions, décomposées en cinq lots dont la rémunération est assurée sur le revenu de l'exploitation.

3. Les lots sont décomposés de la manière suivante :

- Biochimie : Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables ;
- Hématologie : Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables ;
- Anatomie-pathologie : Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables ;
- Parasitologie : Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables ;
- Bactériologie-Virologie-Immunologie : Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables ;

Les états complets des besoins de chaque Laboratoire sont indiqués dans le dossier des candidatures.

4. les exigences en matière de sélection sont :

- a- l'expérience générale et spécifique pour les sollicitations envisagées;
- b- la situation financière de l'entreprise ;
- c- la présence sur le site des techniciens qualifiés ainsi que d'un stock minimum

des réactifs et consommables ;

d- les autres aspects pertinents tels qu'ils ressortent des informations fournies dans les formulaires jointes au dossier de candidature.

5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir les plus amples renseignements auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise à la deuxième porte de consultations externes de médecine: voir premier bureau à gauche.

6. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de sélection à l'adresse ci-dessus indiquée moyennant une somme de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA.

7. Les Dossiers de Candidature pour la sélection doivent être déposés sous enveloppes cachetées délivrées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 février 2018 à 12 heures 00 et doivent être clairement marquées « Candidature de sélection pour la fourniture en leasing des équipements de laboratoire, des réactifs et de la Maintenance des équipements du CHU de Brazzaville ». Tout dossier remis après cette date sera automatiquement écarté.

8. Les plis seront ouverts le même jour, dans la salle de réunion de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du CHUB, sise à la deuxième porte de consultations externes de médecine : voir le bureau du fond du couloir, à 13 heures 00, en présence des représentants des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Fait à Brazzaville, le 03 janvier 2018

Le Directeur Général pi.

Jérémie MOUYOKANI

TRAVAIL DISSIMULÉ

Les entreprises redevables à la CNSS seront traduites en justice

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo, a indiqué le 8 janvier que les dossiers des sociétés redevables des cotisations sociales seront transmis auprès du procureur de la République aux fins des poursuites judiciaires.

Evariste Ondongo l'a fait savoir après un échange avec les représentants patronaux des entreprises et établissements, formations syndicales et bien d'autres structures lors de la présentation des résultats généraux de la campagne de lutte contre le travail dissimulé, organisée du 1er octobre au 31 décembre dernier sur l'ensemble du territoire national. La campagne avait pour mission de détecter les affiliés des employeurs non déclarés à la CNSS, recenser et immatriculer les travailleurs dissimulés, recouvrer les cotisations sociales, ainsi que procéder à la fermeture des établissements des employeurs récalcitrants. Le directeur du recouvrement et du contentieux, Elvis Abira Ibara, a expliqué que deux

cent trente-cinq établissements réticents à cette campagne ont été fermés à Brazzaville, Pointe-Noire et dans la Sangha.

Sur 9 708 salariés détectés contre 4 829 employeurs, seules 843 entreprises paient les cotisations sociales à la CNSS.

D'après Elvis Abira Ibara, les résultats de la campagne de lutte contre le travail dissimulé a concerné notamment les établissements de commerce, microfinances, boulangeries, pharmacies, cabinets d'avocats, d'huissiers et d'architectes, hôtels, auberges, salons de coiffure et de couture, organes de presse, librairies agences de voyages, auto-écoles, sociétés de gardiennage, ateliers de menuiserie. Le classement se présente de la manière suivante :

Brazzaville compte 7 039 salariés pour 3 152 employeurs dont 628 entreprises ayant payé les cotisations.

Kouilou, 912 salariés pour 810 employeurs, seules 67 entreprises ont payé les cotisations. Niari, 278 salariés pour 146 employeurs, seules 39 entre-



Elvis Abira Ibara présentant les résultats devant le directeur général (Adiac)

prises ne sont pas redevables aux cotisations.

Bouenza-Lékoumou, 61 salariés pour 59 employeurs dont 5 ayant payé leurs cotisations.

Pool, 284 salariés, 65 employeurs, seules 14 entreprises ont payé leurs cotisations.

Plateaux, 99 salariés pour 57 employeurs, aucune entreprise n'a payé les cotisations.

Cuvette, 207 salariés, 150 employeurs, seules 80 entreprises ont versé les cotisations.

Sangha, 726 salariés, 332 em-

ployeurs, seules 2 entreprises ayant payé.

Likouala 102 salariés, 58 employeurs, 8 ont payé les cotisations.

Après la présentation de ces résultats, les partenaires sociaux ont déploré la non-application de la loi sur la fermeture des entreprises et établissements étatiques, le non-reversement des retenus du Trésor à la CNSS, ainsi que l'irresponsabilité de l'Etat dans la déclaration des employés par

les employeurs. Ces derniers ont également souhaité que les autorités puissent installer un responsable des impôts dans les établissements à budget de transfert tel qu'au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville avant d'assurer la CNSS de leur appui en décelant les employeurs véreux. Notons que cette campagne se poursuivra au cours des trois prochains mois sur l'ensemble du pays.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

La négociation financière entre le FMI et la Cémac : les enjeux

La crise financière et économique qui frappe la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se caractérise par une chute du PIB de 50.159 milliards (Mds) \$ en 2014 à 45.323 Mds \$ en 2017, des exportations pétrolières de 33,10% du PIB contre 12,80% ; et une forte augmentation de la dette de 26,30% à 43,60% du PIB.

La croissance économique baisse de 4,13% à 2,27%, alors que les recettes totales hors dons chutent de 26,47% à 19,33% du PIB et les dépenses publiques de 29,7% à 19,33%. Le déficit des transactions courantes passe de -3,96% à -5,16% PIB. Le Cameroun est le seul pays sur six qui respecte les critères de convergence économique et monétaire. En cause :

1) une économie faiblement diversifiée qui n'a pas supporté le choc engendré par la baisse du prix du pétrole de 110\$ à 40\$ le baril. La rente pétrolière ne fournit plus assez de liquidités pour soutenir le développement, sans l'aide financière extérieure. Le taux de croissance du secteur primaire est passé de 4,1% à -1,0% du PIB, le secondaire de 3,6 à 7,5% et le tertiaire de 5,9 à 3,5%. Dans le secteur non pétrolier, ce taux est passé de 5,6 à 4,8% du PIB quand celui du secteur pétrolier chute de 4,8% à 2,7% du PIB. La structure financière de la sous-région s'est profondément fragilisée.

2) une couverture inefficace des risques : les réserves de change ont baissé de 15,525 à 5,61 Mds \$, alors que la couverture des importations est passée de 5,9 à 2,7 mois, inférieurs aux cinq mois nécessaires pour garantir la convertibilité du franc CFA

par rapport à l'euro, et que les avoirs extérieurs nets de la BEAC sont de -5.585 Mds FCFA. Dès janvier 2017, chaque pays de la Cémac a engagé des négociations avec le FMI pour obtenir une part des 8,4Mds \$ de facilité élargie de crédit sur trois ans, pour relancer son économie dans une plate-forme commune. La Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque africaine de développement apportent 55% de ce crédit, le FMI 30% et la restructuration de la dette des pays concernés 15%. La quote-part de chaque pays est le produit de ses droits de tirage par le rapport du montant total du crédit sur le total des droits de tirage des pays de la Cémac. En 2017, 1 708,3 millions \$ de crédits ont été octroyés, dont 39,10% au Cameroun, 37,68% au Gabon, 18,31% au Tchad et 4,91% à la RCA. Le Congo et la Guinée Equatoriale poursuivent encore les négociations.

3) Des nouvelles règles de la discipline budgétaire reposent sur la suppression des avances statutaires d'ici 2027 qui augmentent les déficits des Etats, en réduisant le plafond de refinancement prudentiel de 20 % à 10% des recettes budgétaires de l'exercice précédent, lorsque les réserves imputées sont inférieures à 20 % des passifs monétaires, et de 10 % de plus lorsque les réserves imputées deviennent négatives ; l'amélioration du cadre de la réglementation bancaire, et le renforcement du cadre de surveillance de la convergence économique et monétaire.

4) Vers le programme de réformes économiques et financières qui fixe la plate-forme commune jetant les bases d'une croissance plus inclusive, définies en vingt et une mesures reposant sur cinq piliers de la gouvernance régionale: 1) la maîtrise des po-

litiques de finances publiques, à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et l'accélération de la mise en œuvre des directives harmonisées ; 2) la reconstitution des réserves ; 3) l'amélioration du climat des affaires et la promotion d'une économie régionale plus diversifiée, à travers la création de l'Observatoire du climat des affaires, la promotion des partenariats public-privé et la titrisation de la dette intérieure; 4) l'intégration régionale pour donner plus de profondeur au marché intérieur, par le renforcement de l'efficacité de l'union douanière et des infrastructures de transport transfrontalières; 5) la coopération internationale pour améliorer le dialogue avec le FMI et les autres partenaires moyennant la coordination entre les pays et les services de la Commission de la Cémac pour veiller à la réalisation des programmes financés par le FMI, à la faveur de rencontres régulières et d'un échange d'informations sur leur mise en œuvre.

Chaque État intègre ces mesures dans son plan national de relance triennal. Une équipe de la Cémac veille à la cohérence des plans de relance nationaux et du plan de relance régional. Elle est assistée par un Comité de pilotage comprenant les ministres de l'Économie de la Cémac qui rend compte trimestriellement.

Ainsi, la fragilité structurelle de l'économie de la Cémac exige un engagement plus ferme des dirigeants et une discipline budgétaire pour promouvoir une culture d'excellence accompagnant une nécessaire intégration politique à construire.

Emmanuel Okamba
Maître de conférences HDR en sciences de gestion

VIOLENCES EN CENTRAFRIQUE

Plusieurs milliers de personnes fuient au Tchad

Selon le HCR, plus de vingt mille déplacés internes sont enregistrés à Paoua (nord-ouest) et cinq mille réfugiés seraient arrivés au Tchad depuis fin décembre, suite aux affrontements entre le Mouvement national pour la libération de la Centrafrique et la Révolution justice.

En collaboration avec ses partenaires gouvernementaux tchadiens, le HCR a déjà enregistré près de deux mille trois cent cinquante nouveaux réfugiés dans le village d'Odoumian, situé à environ 15 km de la frontière avec la République centrafricaine.

« De nombreux réfugiés ont traversé la frontière à pied et ont rejoint les départements de Nya-Pende et des monts de Lam au Tchad.

Selon les autorités locales, quelque cinq mille six cents réfugiés sont arrivés depuis le 27 décembre 2017, date de l'éruption des combats. Plus de mille nouveaux réfugiés seraient également arrivés dans des camps existants de réfugiés centrafricains, près de la ville de Goré », a expliqué le porte-parole du HCR, Babar Baloch, lors d'une conférence de presse à Genève.

Ce tout dernier afflux est le plus important mouvement de réfugiés centrafricains, il excède le nombre total d'arrivants au Tchad pour toute l'année 2017, qui s'élève à environ deux mille. Beaucoup de personnes signalent des violations des droits de l'Homme commises par des membres

du Mouvement national pour la libération de la Centrafrique et ceux de la Révolution justice dans des villages situés le long de la frontière entre la République centrafricaine et le Tchad.

« La frontière avec la République centrafricaine est officiellement fermée. Le HCR se félicite de l'attitude humanitaire des autorités tchadiennes qui permettent aux réfugiés, en quête de protection internationale, de rejoindre le Tchad malgré la fermeture de la frontière », a dit le porte-parole du HCR.

« Les réfugiés centrafricains sont arrivés à Odoumian, une localité du Tchad, dont la plupart sont des femmes et des enfants qui ont fui la récente éruption de violences dans le nord-ouest

du pays... », indique un document du HCR.

De sources indépendantes contactées par le Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme ont indiqué que des violations des droits humains commises par les membres de ces groupes armés se multiplient, ces derniers temps, tout au long de la frontière entre la République centrafricaine et le Tchad. Elles appellent le gouvernement et la Minusca à la protection de la population.

La Centrafrique a connu une augmentation spectaculaire de la violence en 2017. Dans des régions auparavant instables, telles que le centre et le nord-ouest, la situation est restée très tendue. En outre,

l'ensemble du sud-ouest du pays, auparavant épargné par la crise, est aujourd'hui la région la plus touchée.

Dans ce contexte de regain de violences, l'accès humanitaire est constamment entravé par les activités des groupes criminels et armés. En 2017, quatorze travailleurs humanitaires ont perdu la vie dans le pays et les organisations humanitaires ont dû suspendre temporairement leurs activités dans plusieurs localités.

601 000 personnes sont déplacées à l'intérieur de la Centrafrique (le même nombre qu'au début de l'année 2014) et 538 000 se sont réfugiées à l'étranger. C'est donc plus d'un Centrafricain sur cinq qui a été chassé de chez lui.

Yvette Reine Nzaba

Les Etats-Unis débloquent 12,7 millions de dollars

L'aide américaine est consacrée aux programmes de formation des Forces armées centrafricaines(Faca).

Malgré l'embargo appliqué à la Centrafrique, le Conseil de sécurité des Nations unies vient de donner son feu vert aux Etats-Unis pour équiper l'armée de ce pays à hauteur de 12,7 millions de dollars. Le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Bangui, David Browstein, a expliqué les raisons de cet investissement. « Nous croyons en l'aptitude de la RCA et croyons que les Faca ont un rôle central à jouer pour l'avenir », a-t-il dit.

Ces fonds débloqués par les Etats-Unis permettront d'équiper l'armée centrafricaine des véhicules, du matériel de communication et des premiers soins. Des cours de langue anglaise seront suivis à Bangui avant la poursuite de formations spécifiques aux Etats-Unis.

Un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis rappelle que le succès d'une nation exige « une armée professionnelle formée, disciplinée, loyale et courageuse ». Rappelant : « Nous travaillons collectivement pour reconstruire une armée centrafricaine qui sera en mesure d'assurer la sécurité et la sûreté de ses citoyens à travers le pays sans avoir besoin de l'assistance d'autres forces ». D'autres initiatives sont en préparation, dans les domaines de la santé et de la justice, a-t-on appris.

Le Conseil de sécurité des Nations unies avait déjà donné son feu vert pour équiper deux bataillons des Faca (neuf cents pistolets Makarov, cinq mille deux cents fusils d'assaut, cent quarante armes de précision, huit cent quarante fusils mitrailleurs, deux cent soixante-dix lance-roquettes et vingt armes anti-aériennes).

Noël Ndong

Brèves

Somalie

L'Union africaine a promis d'intensifier la formation et l'encadrement des forces de sécurité somaliennes (FPS) avant le retrait de ses troupes. Ce plan vise à renforcer la capacité des FPS pour qu'elles atteignent des normes internationalement acceptables. Les forces somaliennes devront assurer la sécurité des villes clés, en remplacement des troupes de l'Amisom, dans le cadre d'un plan de transition, pour leur permettre d'assumer la responsabilité principale. Dans le cadre de la stratégie de retrait, environ mille soldats de l'Amisom devaient quitter la Somalie d'ici au 31 décembre et elle déploiera cinq cents policiers supplémentaires pour renforcer la formation et l'encadrement de la police somalienne.

Libye

Le gouvernement d'union nationale - soutenu par les Nations unies - a annoncé la fin de l'opération militaire lancée, il y a quelques jours, dans l'ouest de la Libye contre l'insécurité et les réseaux de contrebande. L'opération a débuté, le 5 décembre 2017, dans la région d'Abu-Kammash, où des groupes armés font passer illégalement du carburant et des migrants en situation irrégulière. Le gouvernement confirme que des dispositions de sécurité nécessaires ont été prises afin de sécuriser toute la région et de rétablir des conditions de vie normale. Un accord prévoyant la fin de toutes les opérations militaires dans la région a été conclu entre les forces gouvernementales et le conseil municipal de Zouara (nord-ouest).

Sahara occidental

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, s'est dit profondément préoccupé par le récent regain de tensions dans les environs de Guerguerat - dans la zone tampon au sud du Sahara occidental - entre la butte marocaine et la frontière mauritanienne. Le Maroc a accusé le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, de mener des incursions dans cette zone. Le secrétaire général appelle les parties à exercer un maximum de retenue et à éviter toute escalade des tensions. Une précédente (2017) incursion du Front Polisario à Guerguerat avait été suivie d'une intervention de l'ONU afin d'obtenir le retrait des forces tant du Maroc que du Front Polisario. La montée des tensions intervient alors que l'envoyé de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, s'emploie à relancer les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario dans un conflit qui dure depuis des décennies.

Afrique du Sud

Le parlement sud-africain va étudier la procédure de destitution du président de la République, Jacob Zuma. Il suit les injonctions de la Cour constitutionnelle, plus haute instance juridique du pays, qui lui a ordonné fin décembre de « mettre en place un mécanisme qui pourrait être utilisé pour la destitution du président ». Dans son jugement, la Cour constitutionnelle a reproché à l'Assemblée nationale de « ne pas avoir demandé des comptes au président » Zuma, dans le cadre du scandale de sa propriété de Nkandla, qui avait été rénovée aux frais du contribuable. En 2016, cette même Cour a reconnu le chef de l'Etat coupable de violation de la loi suprême et a finalement été contraint de rembourser au Trésor l'équivalent de quatre cent quatre-vingt mille euros.

Soudan

Le Soudan déplore sa réinscription sur la liste américaine des pays accusés de violer la liberté de religion. « Cette décision va à contre-courant des nombreux commentaires positifs que le Soudan a reçus d'un grand nombre de personnalités et responsables d'institutions religieuses internationales », notamment l'archevêque de Cantorbéry, l'envoyé spécial de l'Union européenne pour la liberté de religion et la délégation du Congrès américain, a indiqué le ministre soudanais des Affaires étrangères, dans un communiqué. Il a appelé son homologue américain à reconsidérer sa décision, affirmant être prêt à poursuivre le dialogue sur la liberté de religion.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DISPARITION

France Gall s'en est allée

Discrète, sans paillettes, la chanteuse France Gall tissait une relation humanitaire avec l'Afrique. Elle est décédée le 7 janvier, à l'âge de 70 ans, selon l'annonce faite par sa chargée de communication.

Née le 9 octobre 1947 à Paris, France Gall est la fille du chanteur et parolier Robert Gall auquel on doit le célèbre La Mamma chanté par Charles Aznavour. Malgré sa consécration en tant que chanteuse reconnue, son parcours a été semé d'embûches et de chagrins. La bibliographie qui lui a été consacrée en 2009 titrait d'ailleurs : «*France Gall, le destin d'une star courage*». Les mélomanes africains de France Gall retiendront d'elle son engagement humanitaire dans les années 1980. La star, sur le sillage de son ami Daniel Balavoine, avait mené des actions humanitaires pour l'Ethiopie, le Mali et le Sénégal, rejoignant, entre autres, l'association Action école et l'Action école pompes, appelée aussi opération Delta. Liant ses actions à la chanson, elle avait sorti les deux



France Gall Crédit photo : Bernard Paccucci/ANAAF

albums : Débranche en 1984 et Babacar en 1987, le plus gros succès de sa carrière avec le titre Evidemment, en hommage à Daniel Balavoine décédé dans un accident lors du Paris Dakar.

Toujours dans les années

80, elle effectue une grande tournée en 1988, baptisée le «*Tour de France 88*» mise en scène par Michel Berger. De cette tournée, elle produira son gros tube Ella, elle l'a en hommage à Ella Fitzgerald.

Marie Alfred Ngoma

NIGER

Ouverture du procès des présumés putschistes

L'audience des militaires nigériens impliqués dans le présumé coup d'Etat de juin 2015 a commencé le 8 janvier à Niamey. Au total, une vingtaine de personnes sont accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Accusés d'avoir préparé un coup d'Etat, qui devait avoir lieu le 18 décembre 2015, les présumés coupables, militaires et civils, ont attendu près de trois ans pour être situés sur leur sort. Selon le ministre de la Défense nationale d'alors, c'est au retour du président de la République de Maradi, où il s'était rendu à la faveur de la commémoration de la 57e année d'accession du pays à l'indépendance, que les officiers arrêtés projetaient de mettre leur plan à exécution.

Parmi les personnes arrêtées, figurent des hauts gradés de l'armée dont le colonel Idi Na Haoua, ex-commandant de la base aérienne de Niamey; le commandant Narey Maidoka, chef du premier bataillon d'artillerie de Tillabéri; l'ancien chef d'état-major des Forces armées nigériennes et le général Salou Souleymane. Neuf hauts gradés des Forces armées nigériennes sont considérés comme étant les principaux meneurs de la tentative de putsch.

Les informations communiquées par les autorités d'alors précisent que c'est grâce à l'indiscrétion de certains de leurs frères d'armes que ces putschistes présumés ont été arrêtés, et que le coup d'Etat a pu être déjoué. De leur côté, depuis le début de cette affaire, les officiers plaident non coupables des faits qui leurs sont reprochés. Le 24 mars dernier, quatorze civils emprisonnés dans le cadre de cette affaire avaient été libérés.

Yvette Reine Nzaba

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

MUSIQUE

Doudou Copa en délicatesse avec la justice française

L'artiste congolais, en France depuis la fin de l'année dernière, a l'obligation de se soumettre au calendrier judiciaire imposé par une décision de justice datée de 2010.

De sources concordantes, Doudou Copa de Mi Amor est retenu en France pour des ennuis avec la justice française. Sur les réseaux sociaux, les messages de

sur son séjour en France pour la préparation de son single intitulé *Sentimentale*.

Confiant, il annonce la sortie de son opus pour le mois de février. « *J'ai décidé d'enrichir mon maxi single de trois nouveaux titres pour mieux coller à mon actualité et répondre à la demande de deux grands mécènes africains qui veulent absolument m'accompagner dans cette aventure musi-*

justice ? », s'interroge-t-il. Et de répondre lui-même : « *De ne pas avoir honoré des rendez-vous auprès des juges de la région lyonnaise où j'ai établi ma nouvelle résidence depuis la dite décision de justice* ».

Il conclut sa communication en ces termes : « *Ainsi, soucieux du bon fonctionnement de la justice et impatient de finaliser mon maxi single, je suis obligé de reporter les séances de studio et, de facto, la sortie*

CLIMAT

Le président français plaide pour une alliance France-Europe-Chine

« *Nos destins sont liés* », a lancé Emmanuel Macron dans un discours à Xian (nord), berceau de la civilisation chinoise et première étape de sa visite en Chine, où il est arrivé en début de journée. Au président chinois Xi Jinping, il devait proposer hier soir et aujourd'hui à Pékin de « *relancer la bataille climatique* » en préparant « *un rehaussement de nos engagements* » contre le réchauffement, lors de la COP 24 en Pologne fin 2018.

Pour le président français, le départ des Etats-Unis de l'accord de Paris impose un co-leadership franco-chinois dans ce domaine. Il a ainsi annoncé pour 2018-2019

l'organisation d'une « *année franco-chinoise de la transition écologique* ». Sans la décision de la Chine d'y demeurer, « *l'accord de Paris n'aurait pas survécu* » à la décision américaine, a-t-il souligné, tout en notant que la Chine reste le premier pays émetteur de gaz à effet de serre.

« *La Chine a tenu parole. Vous avez démontré la réalité de votre prise de conscience et votre immense sens des responsabilités. Qui aurait pu imaginer il y a quelques années que la Chine démontrerait une force d'entraînement mondial* » dans ce domaine? », a-t-il dit.

D'après AFP

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Une formation pour des journalistes et artistes

Hommes de presse et artistes congolais seront à l'école du savoir, du 23 janvier au 2 février, à Brazzaville, pour apprendre différentes techniques de leurs métiers respectifs, sous l'encadrement de Marie Poussel, journaliste reporter au journal Le Parisien, en France.

Durant six jours, ils débattront de plusieurs thèmes. La journée du 23 janvier, de 14h à 16 h, est réservée au thème « *Le métier de journaliste* ». Le 26 janvier sera consacré au thème « *Journaliste et Web* ». « *Le paysage médiathèque français* » sera le thème de la journée du 30 janvier, pendant que celle du 31 janvier est réservée au thème « *Comment faire un Facebook live?* ». Le 1er février, les participants débattront du thème « *Artistes, stratégie de communication bio, photos, Web, contenu* ». La formation sera clôturée, le 2 février, par le débat sur « *Journaliste, comment construire un article print vs, Web ?* ».

Rosalie Bindika



solidarité affluent sur les sites de ses mélomanes sans trop comprendre les principaux motifs de ce qui le met aux prises avec la justice. Avant que l'état ne se resserre sur lui, il était possible de lire sur son mur, à l'adresse de ses amis, un post explicatif

cale. », explique-t-il. Plus loin, il confie qu'il souhaite partager son actualité personnelle. Il écrit : « *Pour des raisons de calendrier judiciaire, j'ai l'obligation de m'éloigner de la région parisienne pour exécuter une décision de justice qui date de 2010* ». « *Que me reproche la*

de mon single », donnant rendez-vous à ses fans, dans les prochains jours pour un « *live* » sur sa page Facebook, « *pour vous apporter une réponse dans la meilleure expression artistique* ».

Marie Alfred Ngoma

DÉLABREMENT DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Les entreprises chinoises interpellées

« Comment allons-nous faire pour réparer les installations en état de délabrement très avancé alors qu'elles n'ont même pas encore totalisé cinq ans d'existence ? », s'est interrogé le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, s'adressant aux représentants des sociétés chinoises en charge de la construction de la plupart des stades qui ont abrité ou non les 11es Jeux africains.

Juste après sa prise de fonctions, le ministre des Sports et de l'éducation physique a fait la ronde des installations sportives à travers le pays. Décapage des carreaux, bâtiments, plafonds, tartans et autres compartiments, le constat a été amer.

Le 8 janvier face aux représentants de la société Zhen-



Les représentants des entreprises chinoises/Adiac

gwei, qui a construit le plus grand nombre d'infrastructures, Hugues Ngouélondélé n'y est pas allé par quatre chemins. « *Il s'agit d'un dé-*

faut de construction. La réparation est urgente pour permettre aux Congolais de pratiquer le sport dans de bonnes conditions »,

a-t-il déclaré, en demandant aux responsables des entreprises chinoises de proposer des pistes de solutions pour que réparation soit faite en

compagnie des techniciens du ministère.

La partie chinoise n'a pas donné de réponses à l'immédiat. Elle a plutôt demandé une rallonge de deux semaines de réflexion. C'est donc le 23 janvier que les représentants de ces entreprises rencontreront le ministre des Sports et de l'éducation physique pour définir la démarche à suivre. Hugues Ngouélondélé a mis à leur disposition le rapport de sa mission d'inspection faite département par département.

En rappel, après la descente du ministre sur le terrain, ces représentants ont effectué le même travail. Le constat a été le même de part et d'autre. Il reste qu'une solution soit trouvée.

Rominique Makaya

PRÉPARATION CHAN MAROC-2018

Congo-Ouganda aujourd'hui en amical

Les deux nations vont s'affronter dans la capitale marocaine, pour parfaire les derniers réglages avant d'entrer de plain-pied dans la compétition qui s'ouvre le 13 janvier.

Congolais et Ougandais, tous qualifiés à la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), disputeront un match amical ce 9 janvier à Rabat, au Maroc. Les Diables rouges du Congo y sont depuis le 5 du mois en cours. Au centre Moulay-Rachid, ils poursuivent leur préparation dans le froid tant pour faire les derniers réglages que pour s'acclimater. Le Congo et l'Ouganda ne sont pas logés dans le même groupe. Le premier est dans la poule D avec le Cameroun, l'Angola et le Burkina Faso tandis que le second est dans le groupe B avec la Côte d'Ivoire, la Zambie et la Namibie.

Liste des 23 Diables rouges retenus pour la compétition

Gardiens de But : Barel Mouko (Flamengo), Pavelh



Les Diables rouges à l'entraînement à Rabat

Ndzila (Etoile du Congo), Perrauld Ndinga (Patronage Sainte Anne) ;

Défenseurs : Varel Rozan (Diables Noirs), Samy Farnèse Mampembé (AC Léopards de Dolisie), Béranger Itoua (AS Otoho), Dimitri Magnokélé Bis-

siki (AC Léopards de Dolisie), Baron Klamba (AS Otoho), Carof Bakoua (Diables Noirs), Faria Ondongo (AS Otoho), Julfin Ondongo (AS Otoho) ;

Milieux du terrain : Junior Amour Loussoukou (Diables Noirs), Césair Gandzé (AC

Léopards de Dolisie), Matheus Botamba (AS Oto'ho), Herman Lakolo (AC Léopards de Dolisie), Fred Duval Ngoma (La Mancha), Chardin Madila Mfoutou (AC Léopards de Dolisie) ;

Attaquants : Bersyl Obas-

si (AS Otoho), Kader Bidimbou (Diables Noirs), Jaures Ngombé (AS Otoho) ; Prestige Mboundou (Diables Noirs) ; Junior Makiéssé (AC Léopards de Dolisie), Moïse Nkounkou (Diables Noirs).

Rominique Makaya

32^e DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

La prestation des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ladislav Douniama terrasse, le 7 janvier, Bordeaux et envoie Granville en 16^e de finale. Vainqueur de l'édition 2014 avec Guingamp (sans jouer la finale), Douniama était titulaire face aux Girondins de Jocelyn Gourvennec. Le meilleur buteur de l'équipe normande (sept buts en huit matchs toutes compétitions confondues) a débuté le match de la pire des manières avec un penalty trop mou et facilement arrêté par Costil (9^e mn).

Mais l'ancien Guingampais n'a jamais renoncé et a continué à mettre la défense bordelaise sous pression.

A la 30^e mn, lancé dans l'axe, il effectue un contrôle parfait et tire du gauche. Costil réalise l'arrêt (30^e). Bordeaux ouvre finalement le score par Sankharé, ancien coéquipier de Douniama à Guingamp (37^e mn).

Au retour des vestiaires, les Girondins enchaînent les occasions, les Normands plient mais ne rompent pas.

Alors que Bordeaux joue à dix (expulsion de Sabaly à la 85^e mn), Granville égalise à dix secondes du terme avec une passe décisive de Douniama, qui parvient à remettre la balle à un autre ancien Guingampais, Sullivan Martinet (1-1, 90^e+4).

A la 102^e, le natif de Brazzaville est ceinturé par Car-

rique : l'arbitre donne le rouge et désigne le point de penalty. Sans trembler, Douniama se charge de la sentence et bat Costil (2-1, 103^e).

Porté par son expérimenté attaquant (trente et un matchs de Ligue 1, quarante-huit de Ligue 2, quatorze de National), Granville a créé l'exploit face à un Bordeaux réduit à huit en fin de rencontre.

Strasbourg élimine Dijon après prolongations (3-2). Sans Eden Massouema et Arnold Bouka Moutou, restés sur le banc, ni Dylan Bahamboula, non convoqué.

Sans Christian Madédé, non convoqué, et sans briller, l'OM se qualifie aux dépens de Valenciennes (1-0).

Angers, sans Prince Oniangué, resté sur le banc, est sorti à domicile par Lorient

(0-2). Mal en point en championnat, le SCO va pouvoir se concentrer sur la lutte pour le maintien.

En déplacement à Senlis (National 3), Nantes ne fait pas de détails (4-0). Jules Iloki a joué la première mi-temps avant de sortir à la pause. Dans les rangs oisiens, notons la présence de Louis Mafouta, cadet du Camblysiens Jésus Mafouta, désormais international centrafricain.

Dunkerque est éliminé par Metz (2-4). Bradley Mazikou, titulaire, a été remplacé à la 67^e mn alors que les Grenats menaient 2-0.

Rennes est humilié à domicile par Paris (1-6). Faitout Maouassa est entré à la pause, sans relever le faible niveau de son équipe.



Un penalty raté, un autre réussi, une passe décisive et une qualification face à Bordeaux: Ladislav Douniama est passé par toutes les émotions dimanche (AFP)

Camille Delourme

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le Comité laïc de coordination appelle à la résistance

Le bras de fer se poursuit entre le gouvernement et l'Église catholique qui n'entend pas baisser les bras dans ses actions de rue, tout en demandant au président Joseph Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession.

L'épreuve de force entre l'Église catholique et le pouvoir de Kinshasa ne fait que s'accroître. Ce n'est plus le grand amour. Les rapports entre les deux parties sont désormais teintés de suspensions sur fond d'escalade verbale, dans un contexte social tendu lié au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, au-delà des délais constitutionnels. On est très loin des images fortes du chef de l'État congolais devisant avec le pape, au détour d'une visite au Saint-Siège. Cette symbolique de concorde entre le Vatican et le gouvernement congolais tend aujourd'hui à être sacrifiée sur l'autel des intérêts politiques avec, à la clé, un choc frontal qui risque de faire mal à la République.

Les derniers propos de l'archevêque de Kinshasa qualifiant de « barbarie » les brutalités de la police face à des chrétiens désarmés, lors des manifestations du 31 décembre, assortis de cette phrase assassine « que les médiocres dégagent », n'ont fait qu'exacerber la fracture entre l'épiscopat catholique et le gouvernement. Mal digérés par les autorités qui ont demandé à la justice de se saisir du dossier et d'établir des responsabilités par rapport aux violences et dérapages déplorés lors de la marche



Une attitude des manifestants le 31 décembre 2017 à Kinshasa

des catholiques, les propos du cardinal Monsengwo ont fait tache d'huile. Alors que ses déclarations ont entraîné une levée de boucliers de la part du gouvernement qui a mis en garde le Comité laïc de coordination (CLC), initiateur de cette marche, contre toute récidive, le prélat catholique, quant à lui, demeure imperturbable.

Le CLC appuyé par le nonce apostolique

Les menaces du gouvernement paraissent n'avoir aucun effet sur sa personne. L'homme de Dieu, dont la démarche s'inscrit dans l'histoire de l'Église du Congo, en-

gagée depuis l'indépendance (1960) dans les questions de société, est resté égal à lui-même faisant honneur à sa réputation d'opposant numéro un. De quoi requinquer le moral des membres du CLC qui, forts du soutien de l'archevêque de Kinshasa à leur action, ont appelé le peuple congolais à la résistance. Dans un communiqué publié le 6 janvier, cette structure de l'Église catholique a, en effet, invité les chrétiens et les « hommes et femmes de bonne volonté à la résistance et à la persévérance ».

Sur la même lancée, le nonce apostolique, Luis Mariano Montemayor, a, dans un com-

munié, appuyé l'action du CLC en n'excluant pas l'organisation d'autres initiatives dans les prochains mois. « Il faut se préparer à répondre aux éventuelles adhésions dans votre circonscription ecclésiastique », a déclaré le représentant du Pape, légitimant du coup l'initiative du CLC qui ne demande pas mieux que l'application intégrale de l'accord du 31 décembre 2016.

Un bras de fer jusqu'à quand ?

Le désamour s'est donc installé entre le clergé catholique et le gouvernement qui, d'après certaines indiscretions, envisagerait l'option de mettre le cardinal (désigné comme instigateur de la marche du 31 décembre 2017) derrière les barreaux via un processus judiciaire qui serait en train d'être concocté dans les officines du parti présidentiel. Ce qu'a démenti le président de la Ligue des jeunes de ce parti, Patrick Nkanga Bekanga, pour qui il s'agit là d'une simple intoxication.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est sûre, c'est que l'Église catholique, sous la houlette du cardinal Laurent Monsengwo, vient de détrôner l'opposition politique de son piédestal en s'affichant comme l'unique contre-pouvoir dans un environnement social majoritairement catholique, malgré la prolifération des églises évangéliques dites de « réveil » disqualifiées, selon des analystes, du fait de leurs accointances avec la « Kabilie ». Jusqu'à quand va durer ce bras de fer pouvoir-Église catholique ? L'avenir nous le dira.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Mgr Monsengwo s'invite au débat politique

« Il est temps que les médiocres dégagent », « barbarie », « mensonge systémique », « brutalités policières »... ces quelques mots de l'archevêque de Kinshasa, 78 ans, au lendemain de la marche réprimée du 31 décembre, ont suffi pour qu'il soit considéré aujourd'hui par les autorités comme l'opposant numéro un.

Les appels à manifester de l'opposition politique ont sonné creux fin 2017, face à l'interdiction et la dispersion systématiques de tout rassemblement dans le pays. L'archevêque de Kinshasa, une capitale d'environ dix millions d'habitants et plus de cent trente paroisses, est la figure de proue de l'Église romaine dans un pays de quelque quatre-vingts millions d'habitants, majoritairement catholiques malgré la prolifération des églises dites du « réveil » (certains avancent qu'elles soutiennent le président

Kabila).

Puissant à Kinshasa, le prélat congolais pèse lourd aussi à Rome. Élevé au rang de cardinal par Benoît XVI, Mgr Monsengwo représente l'Afrique dans le collège des neuf cardinaux nommés par le pape François pour travailler sur la réforme de la Curie. Le Vatican lui a apporté son soutien après ses déclarations fracassantes. À Kinshasa, le nonce apostolique, Luis Mariano Montemayor, un Argentin proche du pape, a aussi dénoncé « la réaction disproportionnée des forces de sécurité congolaises » face à la marche des catholiques du 31 décembre.

Dans un premier temps, Mgr Monsengwo n'avait pas commenté cet appel de laïcs proches de l'Église à une marche pour demander au président Kabila de déclarer publiquement qu'il quitterait bien le pouvoir. La réponse des forces de sécurité

(au moins cinq morts, cent trente-quatre paroisses encerclées, cinq messes interrompues..., d'après la nonciature) semble avoir réveillé une profonde colère chez cet homme de taille moyenne, qui lit ses homélies à voix basse entrecoupée de longs silences. Communiqué souhaitant la fin du « mensonge systémique » et que « les médiocres dégagent », interview à radio Vatican, messe du 4 janvier à la mémoire des martyrs de l'indépendance, qu'il compare « aux morts d'aujourd'hui » victimes des « brutalités policières »..., ses prises de position ont suscité une mise en garde du gouvernement, frisant la menace de poursuites. « Mgr Laurent Monsengwo a tenu des propos injurieux à l'endroit des dirigeants du pays ainsi que des forces de l'ordre », a indiqué, le 5 janvier, un compte-rendu du Conseil des ministres.

Un Desmond Tutu congolais

Archevêque de Kinshasa depuis 2007, Laurent Monsengwo s'inscrit dans l'histoire de l'Église du Congo, engagée depuis l'indépendance (1960) dans les questions de société, selon le père Léon de Saint Moulin, jésuite et historien du Congo. Noël 2016 déjà. Le président Kabila n'a pas organisé d'élections alors que son deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre, provoquant des manifestations étouffées dans le sang en septembre et décembre. « Il est révolu le temps où l'on cherchait à conserver le pouvoir par les armes, en tuant son peuple. Celui qui respecte la Constitution n'a rien à craindre de la justice », glisse le cardinal pendant la messe de minuit entre deux citations tirées des Évangiles.

Quelques jours plus tard, pour enrayer la violence, le puissant épiscopat congolais

parraine un accord majorité-opposition, prévoyant des élections en décembre 2017 au plus tard. Des élections finalement reportées au 23 décembre 2018. Mgr Monsengwo s'est-il senti floué ? La conférence épiscopale fait en tout cas savoir qu'elle regrette ce report et demande au président Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession. En 2011, le cardinal avait déjà contesté la réélection du jeune chef de l'État, en estimant que les résultats de la présidentielle n'étaient « conformes ni à la vérité, ni à la Justice ».

À l'époque du président Kabila père (Laurent-Désiré, 1997-2001), alors archevêque de Kisangani, Mgr Monsengwo se montre déjà critique envers le nouveau pouvoir. Pendant les guerres de 1998-2003 qui ravagent l'est de l'ex-Zaïre, il doit à un moment quitter cette grande ville de l'est de la RDC, théâtre d'une guerre entre forces du Rwanda et de l'Ouganda. Son parcours politique a commencé sous la dictature du maréchal Mobutu (1965-1997), qui a entretenu des relations ambivalentes avec l'Église, entre interdiction des noms chrétiens et accueil du pape Jean-Paul II en 1980. Déjà figure morale et populaire, Laurent Monsengwo a pu apparaître, dans les années 1990, comme le Desmond Tutu congolais en prenant la tête de la Conférence nationale souveraine supposée libéraliser le pouvoir, puis d'une sorte de parlement de transition, avant d'être écarté.

Un quart de siècle plus tard, cet homme polyglotte, proche du président du Congo-Brazzaville, Denis Sassou N'Guesso, se trouve plus que jamais au centre du jeu en cette année 2018 de toutes les attentes.

AFP



Le cardinal Monsengwo, arrivant à la cathédrale Notre-Dame de Kinshasa pour célébrer une messe, le 4 janvier

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le Vatican annonce d'autres probables actions

Malgré les mises en garde du gouvernement congolais, la Haute hiérarchie de l'Église catholique, qui a déploré « la réaction disproportionnée des forces de sécurité » lors de la manifestation du 31 décembre dernier, estime probable qu'il y aura d'autres appels à ses fidèles et à la population congolaise pour descendre dans la rue.

Dans un message du 5 janvier relayé par radiookapi.net, le Vatican a déploré « la réaction disproportionnée des forces de sécurité congolaises » pour disperser la marche des catholiques du 31 décembre dernier. La haute hiérarchie de l'Église catholique estime, par ailleurs, « probable » qu'il y aura d'autres manifestations malgré les mises en garde du gouvernement. « Malheureusement, la réaction disproportionnée des forces de sécurité congolaises n'a pas respecté le caractère pacifique de cette manifestation », a regretté le nonce apostolique à Kinshasa, Luis Maria-



La police dispersant les manifestants lors d'une marche des opposants en 2011 à Kinshasa (Radio Okapi/Ph. John Bompengo)

no Montemayor, dans une lettre aux ecclésiastiques congolais. À en croire le représentant du Saint-Siège à Kinshasa, tenant compte de la popularité de cette marche du 31 décembre 2017, « il est fort probable que d'autres initiatives seront organisées

dans les prochains mois ».

Pendant que le gouvernement congolais, par son porte-parole, affirme qu'il n'y a pas eu de morts « en lien avec les manifestations du 31 décembre », notant, entre autres, que les décès enregistrés ont été dus au fait

que ces personnes s'adonnaient au pillage des biens d'autrui, des sources concordantes donnent le bilan d'au moins cinq morts pour la seule ville de Kinshasa. En dépit de cette divergence des vues, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa avait,

quand même, été instruit de prendre en charge les obsèques des personnes succombées lors de cette manifestation. Le samedi dernier, il a été dans les communes où les morts ont été enregistrés en vue de remettre des enveloppes aux familles éprouvées. Pour la commune de Matete, par exemple, où le gouverneur André Kimbuta était passé, les deux morts ont été enterrés le 8 janvier, après la levée des corps de la morgue qui a été effectuée le même jour. Il est également rappelé que le gouvernement, qui a fermement condamné ces événements du 31 décembre, a mis en garde les organisateurs contre toute récidive. Il est, par ailleurs, noté que des éléments de la police ont réprimé cette manifestation appelée par les laïcs catholiques, notamment en lançant des gaz lacrymogènes dans les temples et en tirant à balles réelles, occasionnant des morts.

Lucien Dianzenza

CÉNI

Déficit de transparence dans la gestion des fonds

La Centrale électorale est astreinte à clarifier la situation en détaillant la manière dont elle utilise ses allocations financières, de sorte à ôter dans les esprits toute suspicion, recommande le Réseau gouvernance économique et démocratique (Reged).

La société civile, par le biais du Reged qui suit à la loupe tous les mouvements financiers opérés par le gouvernement au bénéfice de la Centrale électorale dans le cadre du processus électoral, dénonce le côté opaque des décaissements réalisés jusque-là. Dans un rapport intitulé « Analyse du projet de loi des finances 2018 par la société civile », publié le 29 décembre dernier, le Reged a stigmatisé le déficit de transparence dans la gestion des fonds alloués à la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Combien l'institution électorale a-t-elle engrangé jusque-là et pour quel type d'opérations ? Une question à mille inconnues, selon Reged pour qui la Céni ne communique pas assez sur la hauteur des ressources financières dont elle dispose et sur ce à quoi elles sont affectées. En abordant cette thématique, le Reged entend promouvoir la bonne gouvernance financière par l'amélioration de la transparence et de la participation citoyenne au débat sur l'examen du Projet de loi de finances (PLF).

Pour l'organisation des élections, par exemple, la Céni a demandé

des moyens financiers sans toutefois préciser la manière dont l'argent sera utilisé, fait remarquer ce rapport financé par la Banque mondiale, en partenariat avec la coopération britannique et exécuté par le Comité d'orientation de la réforme des finances publiques, en synergie avec Projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques-Congo. Et d'ajouter que les dépenses exceptionnelles de la Céni, présentées comme celles liées aux opérations électorales, représentent 95% des allocations qui lui sont accordées. Il en ressort que ces allocations ne sont toujours pas ventilées dans le PLF 2018.

Par ailleurs, le Reged a constaté que le budget prévu pour 2018 dépasse même la demande de la Céni, soit 526 840 894,53 dollars américains contre 533 002 427. Ceci ne couvrirait que les dépenses électorales (dépenses exceptionnelles) de la Céni sans que l'on sache par l'exploitation du projet de loi de finances 2018, ce qu'elle va réellement financer. Il appartient à la Centrale électorale de clarifier la problématique liée à la gestion des fonds mis à sa disposition aux fins d'organisation des élections, de sorte à ôter dans les esprits toute suspicion. Pour rappel, les prévisions de dépenses 2018 pour la Céni se chiffrent à plus de 966 milliards de FC au taux moyen de 1813,4 FC pour un dollar.

Alain Diasso

SINISTRE

Une délégation gouvernementale visite les communes inondées de Kinshasa

Le ministre de l'Urbanisme et habitat, Joseph Kokonyangi, et son collègue de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, étaient sur le terrain le 7 janvier, pour se rendre compte des pertes matérielles et humaines enregistrées après l'averse qui s'est abattue sur la capitale du 3 au 4 janvier.

Après la pluie, vient le beau temps dit-on, mais au regard des pertes matérielles et humaines enregistrées lors de l'averse qui s'est abattue du 3 au 4 janvier sur la capitale, Kinshasa est encore aujourd'hui loin de confirmer la véracité de cet adage. Maisons emportées, digues ayant cédé, lits des rivières débordés, ponts submergés, dysfonctionnement de réseaux d'évacuation et de canalisation des eaux, quarante-quatre personnes décédées, tel est le triste bilan du sinistre, après cette forte pluie.

Accompagné du ministre provincial des Infrastructures, Robert Luzolanu, et du directeur général de l'Office des voiries et drainage (OVD), la délégation gouvernementale a commencé sa visite dans la commune de Lingwala, précisément sur l'avenue Mushi où les travaux de construction de caniveaux ont lieu.

Sur place, il se pose un problème de la gestion des immondices. Pour les membres du gouvernement, la population doit être sensibilisée pour ne pas jeter les immondices dans la rivière Gombe, car celles-ci sont à la base du débordement de ce cours d'eau. Pour pallier cette situation, l'OVD est à pied



Les deux ministres évoquant des solutions urgentes

d'œuvre pour curer rapidement ces rivières dont les lits majeurs et mineurs sont complètement envahis par les ordures.

La délégation a également constaté, fort malheureusement, que « le lit de la rivière qui quitte le fleuve et traverse la ville à partir du rond-point Socimat est complètement envahi par les immondices ».

Après Lingwala, Félix Kabange Numbi et Joseph Kokonyangi se sont rendus au quartier Socopao, dans la commune de Limete. Là-bas aussi, ils ont constaté avec regret le débordement total de la rivière Yolo. Conséquence : la population environnante est exposée à des inondations et à la mort cer-

taine. Les deux membres du gouvernement ont échangé sur place avec la population. « Des mesures urgentes doivent être entreprises », ont-ils soutenu.

A la rivière Kalamu, vers le petit boulevard Limete, 1ère rue, le pont jeté sur cette rivière est complètement submergé par des bouteilles en plastique. Au terme de cette visite, Joseph Kokonyangi et Félix Kabange Numbi ont décidé de saisir la grande commission qui table sur les inondations pour que l'OVD soit doté de moyens conséquents pour curer les rivières. Mais avant de quitter Socopao, les deux ministres sont allés partager avec les familles dont les maisons ont été inondées.

Aline Nzuzi

GÉCAMINES

Audits et chantiers de développement en 2018

L'année 2017 s'est achevée quelque peu en beauté avec l'inauguration, le 22 décembre, du siège modernisé de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) à Lubumbashi, la capitale du Haut-Katanga. Toutefois, l'attention reste focalisée sur les résultats négatifs des audits réalisés sur les partenariats de la société entre 2015 et 2017. Pour le nouvel exercice, le ton est donné par le Conseil d'administration avec l'annonce des grands chantiers et défis en vue de moderniser le fonctionnement général du géant des mines. Par ailleurs, l'on évoque également la possibilité d'une clarification des accords en place.

Le Conseil d'administration a relevé avec inquiétude que l'écrasante majorité des partenariats dont la gestion a été confiée par Gécamines à des partenaires extérieurs présente actuellement des résultats négatifs. En clair, ces partenariats ne génèrent aucun dividende et ne participent

pas au développement national dans la mesure escomptée. Face à ce constat désastreux, il avait été initié entre 2015 et 2017 une série d'audits avec l'aide des cabinets internationaux spécialisés. Aujourd'hui, les résultats disponibles viennent confirmer les soupçons de départ. « Les premiers résultats des audits laissent apparaître qu'ils auraient été gérés au détriment de Gécamines, souvent au moyen des pratiques comptables et de gestion inacceptables », explique le président du Conseil d'administration, Albert Yuma. D'où la société commerciale annonce des mesures fortes pour cette année. D'abord, elle compte engager des « discussions franche » avec ses partenaires et clarifier les accords en place en cas de nécessité. La réforme minière actuelle apportera également une touche déterminante à cette démarche de Gécamines dans la mesure où l'objectif des autorités congolaises est d'arriver justement à rééquilibrer le système de partage de la richesse minière de la

RDC. Il n'est pas faux de rappeler que le boom minier a profité davantage aux investisseurs étrangers plutôt qu'à l'État congolais et aux producteurs locaux. « Il est désormais clair que les dispositions généreuses du Code minier de 2002 ne permettent pas à la RDC de tirer pleinement profit de ses abondantes ressources naturelles ». La société commerciale veut prendre toutes ses responsabilités en décidant de rompre avec les schémas du passé. Aussi fait-il le choix de la subsidiarité. « Elle nouera des partenariats que pour les opérations qui nécessitent l'apport de tiers et qui lui permettront de maximiser le retour industriel ou financier ». C'est la deuxième mesure forte de Gécamines pour juguler sa situation peu confortable. Actuellement, deux schémas de partenariat innovants vont constituer des projets pilotes avec des partenaires. Le premier vise à mettre en place un partenariat limité dans le temps avec des conditions rigoureuses, dont la récupération de l'outil de production opéra-

tionnel à l'issue d'une période convenue, la répartition actionnariale égalitaire, l'implication réelle des cadres congolais dans le comité de pilotage du projet et la répartition effective de la sous-traitance. Les deux derniers points font souvent l'objet d'intenses critiques pour l'absence de leur prise en compte malgré une législation déjà claire sur cette matière. Quant au deuxième schéma, il concerne le partage de production minière. On le dit inspiré de l'industrie pétrolière. Concrètement, elle permet à Gécamines de bénéficier directement d'une part de la production minière, en dépit des résultats financiers du partenariat. Enfin, nous parlons tout à l'heure de la modernisation de la société commerciale. Le Conseil d'administration admet que ce processus de modernisation ne peut porter ses fruits que si la Gécamines elle-même y prend une part active. Il y a déjà des audits réalisés sur l'outil industriel et l'organisation par des cabinets spécialisés. Les résultats viennent

confirmer l'obsolescence de l'outil de production et une organisation industrielle et institutionnelle peu adaptée aux enjeux de l'heure. Quelques décisions fortes seront prises, partant de la fermeture pure et simple des sites dangereux à la réalisation d'une étude bancaire pour la création d'une usine nouvelle en passant par la concentration des activités sur les filières les plus rentables et l'investissement dans la certification des réserves. Depuis 25 ans, aucune certification n'a été réalisée. Il faudrait aussi revoir les conditions et méthodes de travail au sein de la Gécamines, moderniser progressivement les installations, intégrer les meilleurs standards internationaux dans l'organisation de la société et élaborer un plan global de formation des effectifs aux dernières évolutions techniques, juridiques et financières. Le Conseil d'administration fixe la barre très haut et l'année promet d'être riche en rebondissements. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

ÉQUATEUR

Proclamation des résultats définitifs de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur

La Cour d'appel de Mbandaka a confirmé, le 6 janvier, les résultats provisoires du scrutin du 21 décembre 2017 qui ont conduit Boloko Bolumbu Bobo et Bikamba Ngbale Thaty à la tête de la province.

Se référant au scrutin organisé par la Ceni, la Cour d'appel a confirmé, par décision annoncée au cours d'une audience solennelle ayant trait à la proclamation des résultats définitifs, l'élection, par les députés provinciaux, du nouveau gouverneur, Boloko Bolumbu Bobo, qui a obtenu vingt et une voix sur vingt-deux des suffrages exprimés au cours du scrutin.

Selon cette décision, Boloko Bolumbu Bobo et Bikamba Ngbale Thaty ont respectivement été élus gouverneur et vice-gouverneur de la province de l'Équateur. Avant de prononcer sa décision, la Cour d'appel de Mbandaka, qui s'était déclarée saisie, s'était également dite compétente pour gérer ce dossier, tout en notant qu'il n'y avait pas eu de recours en contestation à ce propos.

De son côté, le nouveau gouverneur de l'Équateur s'est finalement confié à la presse, en soulignant que l'heure était maintenant venue de se mettre au travail, avant de remercier le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, pour la confiance qu'il a placée en sa personne.

On rappelle que l'actuel gouverneur avait procédé, la semaine dernière, à une itinérance sur le terrain, en vue de palper du doigt les réalités de sa province. Une

descente qui lui a notamment permis de se rendre compte du travail de certains services de l'administration publique placés sous sa tutelle. C'était également l'occasion pour l'autorité provinciale de confirmer sa façon de travailler et de se faire une idée en vue d'orienter son action pour



Le gouverneur Bobo Boloko sortant de l'audience de la Cour d'appel de Mbandaka

des résultats concrets. Après l'annonce de ces résultats, la population de Mbandaka, qui traduit les aspirations profondes de toute la population de l'Équateur, a salué cette décision de la Cour d'appel. Le souhait, pour elle, est que l'Équateur sorte des sentiers battus ainsi que de cette période de crises récurrentes qui ont caractérisé son parcours des dix dernières années. Ici, l'actuel gouverneur a promis de tenir ses engagements pris lors de la campagne qui a conduit à son élection à la tête de cette entité.

Lucien Dianzenza

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Chemises à rabat

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

VIE DES PARTIS

Le RDPS se souvient de son fondateur

Un hommage à Jean-Pierre Thystère Tchicaya a été rendu, le 7 janvier à Pointe-Noire, par les militants de la formation politique dont il est le créateur, qui présentaient par la même occasion leurs vœux de Nouvel An à leur président, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Les militants du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) n'ont pas choisi au hasard la date du 7 janvier pour honorer la mémoire du président fondateur de leur parti, Jean-Pierre Thystère Tchicaya. Apportant des explications à propos, le président du RDPS, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a déclaré: « Aujourd'hui 7 janvier 2017 est une date symbolique puisqu'elle correspond à la date anniversaire de la naissance de notre président bien aimé, fondateur avec d'autres camarades du RDPS, Jean-Pierre Thystère Tchicaya à qui je rends un vibrant hommage. C'est donc en pensant à lui et à tous nos camarades qui nous ont quittés que je vous demande, respectueusement, d'observer solennellement une minute de silence en leur mémoire. Le rêve des pères fondateurs s'est bâti sur les valeurs d'unité, de tolérance, d'amour, de paix, de partage, de fraternité et de cohésion».

L'orateur a aussi annoncé quelques actions à mener par son parti au cours de cette année, notamment la tenue des sessions ordinaires du bureau politique et du comité directeur, la poursuite



Jean-Marc Thystère Tchicaya déposant la gerbe de fleurs sur la tombe du fondateur du RDPS

de la restructuration des organes intermédiaires et de base, etc. « La campagne d'adhésion doit continuer, sous une autre forme et sans faire de bruit, pilotée par les fédérations. Il s'agit d'une activité pérenne inhérente à notre parti. Le RDPS a des élus dans neuf départements sur les douze que compte le Congo. C'est un bon résultat et nous devons, tous ensemble, continuer nos efforts pour être présents sur l'ensemble

des douze départements de la République. Je voudrais donc saisir l'opportunité qui m'est offerte en vue d'adresser officiellement mes sincères félicitations aux élus du RDPS qui, dans leur grande majorité sont présentement à cette cérémonie.», a indiqué le président du RDPS.

Pour sa part, Jean-Marie Tchinkokolo, membre du bureau politique et premier secrétaire du RDPS-Brazzaville, a reconnu:

« En vingt sept ans de présence sur l'échiquier politique national, les couleurs du RDPS n'ont jamais été portées aussi haut qu'au cours de l'année 2017, une année électorale au cours de laquelle ce parti a réaffirmé son assise nationale. Naguère cantonné dans son fief de Pointe-Noire et du Kouilou, invisible même à Brazzaville la capitale et dans les autres dé-

partements, le RDPS a porté la moisson à quarante-deux élus départementaux et municipaux dans neuf départements du pays, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouénza, Lékoumou, Sangha, Cuvette-Ouest et Cuvette». Notons que plusieurs délégués venus de tous les départements du pays ont participé à ces retrouvailles.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



KARATÉ

Les conseillers départementaux de la ville océane adoptent le programme d'activités 2018

Très riche en évènements sportifs, le programme d'activités du nouvel exercice de la Ligue départementale de Pointe-Noire a été adopté, le 7 janvier, au complexe sportif au cours d'un conseil inaugural patronné par le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.

Durant trois heures d'échange, les conseillers départementaux de la Ligue de karaté de Pointe-Noire ont examiné et adopté le rapport du championnat national et le programme d'activités 2018. Parlant des résultats des Ponténégrins aux championnats nationaux, Michel Malalou Makanga, président de la Ligue, a informé que le département de Pointe-Noire a occupé la deuxième place au classement général avec huit médailles dont deux d'or, quatre d'argent et deux de bronze. S'agissant du programme d'activités, 2017- 2018 annonce plein de challenges pour les karatékas congolais en général et ceux de la ville océane en particulier. Les



Une vue des participants «Adiac»

karatékas ponténégrins connaîtront une année très différente des précédentes. Michel Malalou Makanga, animé par la volonté de remettre de l'ordre dans son département, a annoncé le recensement cette semaine des ceintures marron et noir pour reconstituer le fichier des karatékas congolais résidant à Pointe-Noire, suivi de l'examen de passage de grade ceinture marron. Quant à l'examen de passage de grade ceinture noire du 1er au 6e dan, il interviendra en février ainsi que

les championnats de sous-ligues cadets, juniors et seniors et le stage des arbitres et des coaches. Par ailleurs, pour renforcer la capacité technique des entraîneurs, un séminaire de formation des cadres techniques sur la méthodologie de l'entraînement sportif est prévu en avril avant l'Open de Pointe-Noire qui aura lieu en mai. Après ce tournoi, la ligue organisera en juillet l'Open des sponsors (Congomat, Skci, Dojo du Centre...). Un mois plus-tard, la ligue abritera le match amical

entre la sélection de Brazzaville et celle de Pointe-Noire. Notons que cette saison, les enfants ne seront pas mis à l'écart, la ligue organisera en décembre la coupe Papa-Noël qui mettra en compétition les poussins, les pupilles, les benjamins et les minimes. Les activités départementales seront clôturées par la super coupe. Outre ces activités programmées au niveau départemental, plusieurs échéances sont également prévues aux niveaux national et international.

Les présidents des cinq sous-ligues sont connus

Le conseil inaugural a aussi mis en place cinq sous-ligues dont les présidents ont été présentés aux conseillers. La sous-ligue de Lumumba est présidée par Mamadou Tamboura, de Mvou-Mvou par Guy Bayonne, de Loandjili par Paul Kimbangui, de Mongo Poukou par Nalla Fatai, de Ngoyo et Tié-Tié par Gervais Tsiakaka. Cependant, Bienvenu Mahoungou et Prospérine Koudédé ont été respectivement élus 2e vice-président de la ligue et tré-

sière générale en complément du bureau exécutif.

À l'issue des travaux, le président de la ligue s'est félicité de cette réussite. « Pour la première fois, on peut dire que le karaté à Pointe-Noire a changé, parce que nous avons eu un conseil avec des débats fructueux. Unaniment, nous avons amendé et adopté les documents. Le conseil a commencé et a fini sans problème. Je vous rassure que les karatékas de Pointe-Noire sont pour la bonne marche de la discipline. Pointe-Noire peut relever le défi », a-t-il dit.

Clôturant les travaux de cette session, Joseph Biangou Ndinga a, de son côté, félicité le bureau exécutif et les conseillers pour leurs bonnes initiatives. « Jose croire que par la qualité des débats et la franchise qui a régné tout au long des travaux, l'objectif premier est de chercher à relever le niveau du karaté dans notre département sans oublier l'avenir probant de notre discipline. Félicitation à tous », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

INTEMPÉRIES

Les pluies causent le malheur des retraités

Les averses de ces derniers jours ont causé des érosions qui ont englouti des maisons tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.



Une érosion

Les érosions ne cessent de causer la psychose et l'angoisse aux nombreux Congolais qui construisent sur des terrains accidentés, notamment des terrains accidentés, des bords des rivières, fleuves et ruisseaux. Et parmi les gens qui paient le lourd tribut, il y a des retraités.

Dans l'édition du 4 janvier, Les Dépêches de Brazzaville ont proposé un arrêt sur images de quelques éboulements, érosions et glissements de terrains survenus à Brazzaville à la suite de la grande pluie qui s'y était abattue la nuit du 31 décembre. Ces éboulements avaient emporté des habitations, des écoles et une partie des tronçons routiers laissant perplexes ceux qui ont perdu leurs habitations

dont les retraités. « Nous sommes déjà retraités. Où trouverons-nous encore de l'argent pour pouvoir construire d'autres maisons ? », s'est plaint un retraité sinistré.

Des terrains non habitables

Il y a des terrains dans certains quartiers sur lesquels il n'est pas permis de construire car ils sont potentiellement des lieux d'érosion. On peut noter les périphéries des arrondissements Mongo-Mpoukou, Loandjili, Tié-Tié, Ngoyo, Tchilulu, KM 4 et Mpaka à Pointe-Noire qui sont menacées par des érosions. « Ce n'est pas la première fois que nous vivons cela à Tchilulu. Après une pluie, on observe une masse de terre qui coule en emportant sur son passage des maisons. C'est vraiment triste », a dit un habitant de Mvoungou. À Brazzaville, les périphéries des quartiers comme Maman-Mboualé, Ngamakosso, Jacques-Opangault

sont aussi à la merci des érosions.

Cependant, la plupart de ces quartiers ne sont pas lotis. Cela interpelle les propriétaires fonciers qui vendent des terrains sans associer le cadastre. Ces derniers sont en étroite osmose avec les chefs de bloc et de quartier pour vendre des terrains inhabitables à d'autres citoyens. Un retraité abordé, qui n'est pas victime des érosions, pense qu'il n'est plus question de remonter à la source pour chercher à connaître qui avait vendu telle ou telle parcelle à tel ou tel retraité. L'urgence sociale est que des retraités qui sont dans cette situation soient indemnisés.

Faustin Akono

HANDBALL

Publication de la liste des joueurs retenus pour la CAN 2018

Du 17 au 22 janvier aura lieu à Libreville, au Gabon, la 23e Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors en version masculine. Dix-neuf joueurs congolais évoluant au pays et à l'étranger ont été retenus par le staff technique national composé de Samba Roussel « Géomètre », entraîneur principal, secondé par Tchicaya Gabriel Ignoumba Jean Martin, directeur technique national.



La cérémonie du tirage au sort/crédit photo «DR»

Les joueurs retenus proviennent d'Inter club, de Caïman, d'Etoile du Congo, de Munisport mais aussi du Maroc et de France. Il s'agit de Dou-niama, Mankoussou, Mabelé, Massamba, Angoya Alda (Inter club), Mombombo Glenn, Malonga Rubech, Atsa Davy, Bouyena Mbon (Caïman), Bokoli, Likibi (Etoile du Congo), Demausser (Munisport), Eleli, Kelantima Euphrem, Ibovi Mario (France), Mboungou Papy, Ekama Niche, Makosso Roche, Taty Costades (Maroc).

Le Congo logé dans le Groupe A a pour adversaires la Tunisie, l'Algérie, le Cameroun et le Gabon. Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Maroc, de la République démocratique du Congo et du Nigeria.

Les Diables rouges entreront en compétition le 17 janvier contre le Gabon avant de défier l'Algérie, le 19 janvier. Pour son troisième match, le Congo va croiser le Cameroun le 20 janvier. Le dernier match de poule est prévu le 22 janvier contre la Tunisie.

Le Congo qui participe à cette 23e CAN est toujours à la recherche de son premier sacre continental.

Hervé Brice Mampouya

DIPLOMATIE

L'Arabie Saoudite et le Congo misent sur une forte coopération multilatérale

Les questions d'intérêt commun, la lutte contre le terrorisme en Afrique, la situation en Libye ont été au centre de l'entretien que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a eu le 8 janvier avec le ministre des Affaires étrangères de l'Arabie Saoudite, Adel Ben Ahmed al-Jubeir.

Le chef de la diplomatie saoudienne s'est réjoui des « bonnes perspectives » qui marquent la coopération bilatérale. « Nous avons beaucoup de domaines de coopération entre nos deux pays », a-t-il fait remarquer, soulignant que le Congo et l'Arabie Saoudite peuvent œuvrer ensemble dans le secteur pétrolier et « accroître des investissements dans le domaine du commerce » au bénéfice des deux Etats. Outre cela, les deux parties ont passé en revue plusieurs questions d'ordre régional et



Adel Ben Ahmed al-Jubeir

international. « Nous avons évoqué beaucoup de sujets, notamment en ce qui concerne la politique, la sécurité et la stabilité », a déclaré Adel Ben Ahmed al-Jubeir, à l'issue d'une longue entrevue avec le président de la République. « Nous avons convenu de trouver des solutions en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, qui est maintenant une menace pour le Sahel, mais aussi pour l'Afrique en général », a-t-il affirmé.

A ce sujet, Adel Ben Ahmed al-Jubeir a indiqué que l'Arabie saoudite travaille conjointement avec les Etats-Unis, la France et l'Allemagne « pour trouver des solutions dans la zone du Sahel ». Dans cet élan, les autorités saoudiennes ont contribué à hauteur de cent millions d'euros pour soutenir les opérations des pays concernés sur les plans logistique, militaire, mais aussi en soutien aérien.

« Nous avons parlé aussi du fait que la lutte contre le terrorisme passe

par la lutte idéologique contre ces groupuscules. Nous devons informer les jeunes pour leur dire que la version que ces groupes donnent de l'islam n'est pas la bonne version », a-t-il souligné. Et Adel Ben Ahmed al-Jubeir d'ajouter qu'il est important de « redonner l'espoir à cette couche de la population pour qu'elle se détourne de l'émigration ».

Le chef de la diplomatie saoudienne a estimé que « la solution à ces différents problèmes passe aussi par la stabilisation de la situation en Libye ». « Nous avons émis le souhait de réunir nos envoyés spéciaux – celui du Congo, de l'Europe et de notre pays – afin de conjuguer des efforts pour trouver une solution » à la crise libyenne de manière à ce que ce pays renoue avec une vie normale et dispose d'un gouvernement « stable » après les prochaines élections.

Nestor N'Gampoula

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 8^e tour de la Coupe

Sans Offrande Zanzala, qui devrait évoluer dimanche avec la réserve, Derby County est éliminé à Old Trafford par Manchester United (0-2). Toujours privé de Christopher Samba, blessé, Aston Villa est sorti par Peterborough (1-3).

Angleterre, 27^e journée, 3^e division

Titularisé lors du déplacement à Oxford, Christoffer Mafoumbi se montre décisif dès la 10^e en mettant en échec la frappe de Van Kessel. Encore présent sur un tir trop axial de Carroll avant la pause, il s'incline à la 80^e sur un coup-franc de Mowatt dévié par l'entrant Obika. Une courte défaite donc pour Blackpool (0-1), mais une deuxième titularisation de rang pour Mafoumbi. L'année 2018 débute bien pour le gardien international.

Belgique, 7^e journée, 2^e division

Dominatrice dans le jeu, l'Union-Saint-Gilloise est battu à domicile par Roulers (1-2). Si Maël Lépicié a joué l'intégralité du match en défense centrale, Jordan Massengo a débuté sur le banc. Mais, presque 5 mois après sa dernière apparition (le 19 août face à Lierse), le milieu défensif international a fait son retour à la compétition (entré à la 67^e alors que le score était d'un but partout).

Au classement, Roulers remonte à la 6^e place, mais reste derrière l'Union, 4^e avec 2 points d'avance.

Chypre, 19^e journée, 1^{re} division

L'Ermis bat Paphos (2-0). Titulaire, Juvhel Tsoumou a ouvert le score à la 36^e : à la réception d'un corner, il coupe la trajectoire d'une reprise « zlatanesque ». Privé du doublé par

le bout des doigts du gardien adverse sur un centre d'Emeghara (43^e), il totalise donc 5 buts cette saison.

Alki Oroklini et Bernard Itoua boivent le bouillon sur le terrain de l'APOEL (0-4).

Espagne, 20^e journée, 3^e division, groupe 3

Yhoan Andzouana était titulaire sur le flanc droit de l'attaque de Peralada, qui prend le point du nul à Majorque (0-0). Remplacé à la 87^e. Avec 18 points, la réserve de Girona reste 17^e et premier relégable.

Espagne, 18^e division, 4^e division, groupe 7

Titulaire, Merveil Ndockyt a ouvert le score dès la 8^e minute pour la réserve de Getafe, victorieuse de Villaverde-Boetticher (2-0). Désormais détenteur de la licence de la Fédération espagnole, l'international congolais est éligible pour l'équipe première. A lui de gagner sa place.

France, 32^e de finale de la Coupe

En déplacement chez le Gazélec, 14^e de Ligue 2, Grenoble gagne son billet pour les 16^e de finale (2-1). Fernand Mayembo, solide dans l'axe, a joué toute la rencontre.

Sans Brice Samba, resté sur le banc, mais avec Durel Avounou entré à la 64^e, Caen obtient son ticket à Hazebrouck (0-2).

Nancy, avec Tobias Badila titulaire dans l'axe, mais sans Ryan Bidounga, blessé, est éliminé par Lyon (2-3). Mais les Nancéiens, à la peine en Ligue 2, ont bien résisté face aux Gones : après avoir égalisé, ils ont mené 2-1 jusqu'aux deux buts de Marcelo et Cornet (87^e et 94^e). En début de match, Badila ne peut empêcher l'ouverture du score de Fekir. Battu dans les airs lors de la remise de Cornet

pour Marcelo (87^e).

Malgré les absences de Mariano et Bertrand Traoré, Alan Dzabana n'était pas dans le groupe rhodanien. Morgan Poaty a tremblé sur le banc de touche lors de la laborieuse quali-

fication de Montpellier sur le terrain des amateurs de Pontarlier (1-1, puis 4-2 aux tirs au but).

Yann Mabella est entré à la 85^e lors du court succès de Châteauroux sur le terrain de Saint-Malo (2-1).



Un but «zlatanesque» pour Juvhel Tsoumou face à Paphos (DR)

Convoqué dans le groupe de Monaco (pour la 2^e fois de la saison), Jordi Mboula est resté sur le banc lors de la qualification de Monaco à Yzeure (5-2).

Suite de ces 32^e de finale le dimanche avec notamment Granville-Bordeaux et les retrouvailles de Douniama avec Gourvennec, qui l'avait lancé à Guingamp. Et le match Angers-Lorient, avec Prince Oniangue dans le groupe du SCO. Dijon se déplacera à Strasbourg avec Arnold Bouka Moutou et Eden Massouema, mais pas Dylan Bahamboula.

Bradley Mazikou (Dunkerque-Metz), Iloki et Moutoussamy (Senlis-Nantes) et Faitout Maouassa (Rennes-PSG) seront également sur le pont. Contrairement à Christian Madédé, non convoqué contre Valenciennes.

Grèce, 16^e journée, 1^{re} division

Mauvaise soirée pour Plataniak et Clevid Dikamona en déplacement chez le Panathinaïkos : le club crétois s'incline 0-2 et l'international congolais, déjà averti à la 72^e après avoir concédé le penalty du 1-0, a été expulsé à la 82^e. Avec 6 points, Plataniak est lanterne rouge.

Italie, 20^e journée, 1^{re} division

Sans Senna Mangué, absent du groupe, Cagliari chute face à la Juventus de Turin (0-1). Un match marqué par les insultes racistes dont a été victime le Turinois Blaise Matuidi.

Israël, 8^e tour de la Coupe de l'Etat

Hapoel Ramat Gan élimine le Bnei Yehuda de Mavis Tchibota (0-0, puis 3-2 aux tirs au but). L'international congolais, titulaire, a joué toute la rencontre.

Camille Delourme